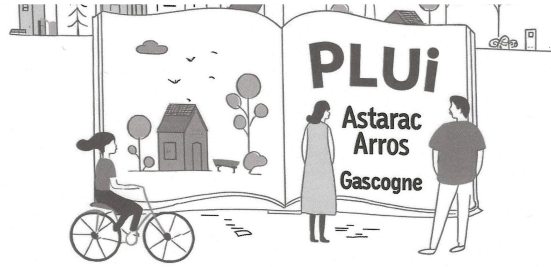


## PLUi Astarac Arros en Gascogne : venez-vous exprimer

Communiqué de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne



PLUi Astarac Arros en Gascogne : venez-vous exprimer

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne lance des ateliers participatifs les 13, 14 et 15 octobre 2025 dans le cadre de son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur un territoire. Il définira les orientations et les règles d'aménagement des 37 communes du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Il est prévu qu'il entre en vigueur en 2028.

L'année 2025 est dédiée à développer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Document politique, il définit les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement, d'habitat, de développement économique, d'attractivité, de mobilités, d'équipements et de préservation de la biodiversité et des paysages. Il sert de cadre de référence et oriente les choix d'aménagement du territoire.

Si vous vivez ou êtes propriétaires sur le territoire, vous êtes conviés aux ateliers participatifs qui porteront sur la présentation des grandes orientations intercommunales et du projet stratégique structurant en cours d'élaboration. Ces ateliers seront également des espaces de débat et de partage.

13 octobre 2025 - 18h30 - Salle des fêtes de Saint-Michel

Atelier à destination des personnes du milieu agricole

14 octobre 2025 - 18h30 - Salle des fêtes de Castex

Ateliers ouverts à tous les citoyens

15 octobre 2025 - 18h30 - Salle des fêtes de Belloc-Saint-Clamens

Ateliers ouverts à tous les citoyens



### ATELIERS PARTICIPATIFS pour les habitants

Plan local d'urbanisme Intercommunal de la  
Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

**Vous vivez sur le territoire de la communauté de communes ?  
Venez vous exprimer pour le territoire de demain !**



**13 octobre  
2025**  
18h Salle des fêtes  
Saint-Michel  
Réservé au milieu agricole

**14 octobre  
2025**  
18h Salle des fêtes  
Castex  
Ouvert à tous

**15 octobre  
2025**  
18h Salle des fêtes  
Belloc-Saint-Clamens  
Ouvert à tous

L'année 2025 est dédiée à développer le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**. Document stratégique, il définit les grandes orientations en matière d'aménagement, d'habitat, de développement économique, d'attractivité, de mobilités, d'équipements et de préservation de la biodiversité et des paysages. Il sert de cadre de référence et oriente les règles d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols à venir.

Animé par :





Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

PLUi Astarac Arros en Gascogne 07102025 2.jpg